

Conseil d'établissement École Le Rucher

Le jeudi 2 mai, à 19h

PROCES-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h01.

2. Secrétariat et présences

Rachel Daigle, Marc Langevin et Pascale Fournier sont absents ce soir.

3. Parole au public

Aucun public n'est présent ce soir.

4. Adoption de l'ordre du jour

Genevieve Arcand Tourigny propose l'adoption de l'ordre du jour.

5. Adoption du procès-verbal du 27 mars 2019

Quelques modifications doivent être apportées :

Notez que Maryse Tanguay était absente au conseil le 27 mars 2019.

Les noms de famille doivent être ajoutés à plusieurs endroits pour les membres qui étaient mentionnés au procès-verbal.

Au point 10, il faudrait préciser à *l'automne 2018*.

Mme Isabelle Lemay, propose l'adoption du procès-verbal.

6. Projet éducatif (adoption)

Mme Isabelle Langlois propose l'adoption du projet éducatif.

7. Frais chargés aux parents (décision)

Mme Annie Larouche nous présente l'encadrement général des frais chargés aux parents.

Une précision y est apportée : les frais du service de garde sont de 8\$ le soir pour un maximum de 16\$ pour une journée.

8. Organisation scolaire 2019-2020 (information)

En 2019-2020, il y aura fermeture d'une classe de 4^{ième} année, présence d'une classe-multi au premier cycle ainsi qu'une autre au troisième cycle et enfin ajout d'une classe spéciale (DCA de 4^{ième} à 6^{ième} année). Les services professionnels seront bonifiés en raison de la présence de cette dernière classe et cela profitera aussi au secteur régulier.

9. Sondage dîneurs (décision)

Comme l'école offre un service de dîneurs bonifié, qui coûte plus cher, il faut aller en sondage tous les deux ans pour pouvoir maintenir un tel service. Le conseil d'établissement autorise la direction à procéder au sondage pour un tarif 576\$ par an pour un service de dîneur bonifié.

Mme Genevieve Arcand Tourigny appuie cette décision.

10. Parole au représentant du comité de parents

Lors de la dernière assemblée, il y a eu une présentation sur les classes-cycles à la CSP. Il a aussi été question, entre autres, des voyages scolaires et de leurs balises d'organisation. On y a aussi présenté certains bons coups ayant eu lieu dans certains établissements de la CSP.

11. Parole au représentant de l'OPP

Il y aura une corvée extérieure à l'école le jeudi 9 mai (de 18h à 20h) pour le ménage de la cour. Monsieur Marc Langevin a déjà envoyé un courriel aux familles de nos élèves pour faire appel aux volontaires.

Concernant la table FundScript, elle aura lieu le mercredi 15 mai à l'entrée du service de garde. La date limite pour la commande sera le 29 mai et les cartes seront envoyées à l'école le 5 juin.

Le volet alternatif s'impliquera dans un *Festival d'automne* qui constituera le premier projet de l'année 2019-2020 pour ces 3 classes. Il s'agira de la vente de paniers biologiques sous le thème *Zéro déchets* le 23 octobre 2019. Des bénévoles parmi les élèves du régulier pourront être requis.

12. Parole aux membres

12.1 Comité horticole

Mme Isabelle Langlois nous informe que le comité s'est rencontré il y a quelques semaines. Les graminées ont été coupées afin qu'elles soient divisées. Les graminées excédentaires pourraient être replantées près d'un autre mur de l'école.

Le comité demande au CE d'autoriser un déboursé par le fond à destination spéciale pour l'achat de 7 poches de terres.

13. Parole à la direction

Le 6 juin, de 17h30 à 18h30, les parents et enfants du volet alternatif de l'an prochain, anciens et nouveaux, seront accueillis dans le cadre d'un pique-nique et de quelques activités.

Mme Annie Larouche demande au CE d'accorder 250\$ pour la location du grand rideau noir pour le très attendu spectacle des Talents du Rucher.

Lors du dernier CE, nous prendrons un repas à partir de 18h30. Les représentants de l'OPP y seront invités également en remerciement pour leur grande implication cette année.

14. Parole au public

Aucun public n'est présent ce soir.

15. Affaires diverses

La grande fête des 6ièmes aura lieu cette année le 20 juin en soirée. Les parents seront invités de 19h à 20h puis les enfants participeront à une soirée dansante de 20h à 22h, jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

16. Levée de la séance

La séance est levée à 19h55.

Loïc Albert

Secrétaire